

## Vous souhaitez offrir un séjour sur Quéménès en cadeau ?

Vous êtes nombreux à souhaiter offrir un séjour sur l'île en cadeau, et nous vous accordons que c'est une très bonne idée, mais de notre côté, nous appréhendons toujours un peu ces cadeaux. D'abord, parce que en général, les bénéficiaires ne sont pas forcément au courant de l'endroit où vous souhaitez les envoyer, ce qui peut être une superbe surprise, comme une très mauvaise idée pour quelqu'un qui ne serait pas prêt à passer trois jours sur une petite île ... Ensuite, il est souvent très difficile de trouver une date qui convienne et comme beaucoup d'entre vous l'on déjà vu, notre faible capacité d'accueil ne laisse pas beaucoup d'opportunités pour reporter un séjour...

Alors si vous souhaitez offrir un séjour, nous allons faire le nécessaire, mais assurez-vous d'abord de ne pas vous tromper en montrant notre site et notre blogue pour leur faire découvrir l'île, et en leur faisant lire cette notice pour vous assurer que ces personnes ont vraiment envie de passer trois jours sur une petite île avec une demi douzaine d'inconnus ...

**Attention :** La réservation (sur le site Internet ou par téléphone), doit impérativement être faite par le bénéficiaire du cadeau.

Si vous voyez qu'ils sont enthousiastes à cette idée, alors proposez leur de réserver un séjour en utilisant le planning en ligne sur [www.iledequemenes.fr](http://www.iledequemenes.fr) et envoyez-nous un message avec vos coordonnées pour nous prévenir que c'est vous qui réglerez le séjour. Vous pouvez aussi nous dire l'occasion du cadeau comme ça nous pourrons leur faire une petite surprise (nous fêtons les anniversaires, les mariages, les anniversaires de mariages et toutes les bonnes raisons de faire une fête ou de souffler une bougie ...).

Pour réserver un séjour,  
rendez-vous sur notre site  
[www.iledequemenes.fr](http://www.iledequemenes.fr)

rubrique « réservation »

ou, si vous n'avez pas accès à Internet,  
par téléphone au 06 63 02 15 08.

Et en attendant de venir, vous pouvez toujours vous mettre dans  
l'ambiance en goûtant nos pommes de terre !

(livrées en coliposte chez vous - 4Kg pour 19 €)

Commandes sur [www.iledequemenes.fr](http://www.iledequemenes.fr) ou au 06 63 02 15 08



Les réservations se font par internet sur notre site :  
[www.iledequemenes.fr](http://www.iledequemenes.fr)

Adresse postale : Ferme insulaire de Quéménès  
29259 Archipel de Molène

Site Internet : [www.iledequemenes.fr](http://www.iledequemenes.fr)

Courrier électronique : [info@iledequemenes.fr](mailto:info@iledequemenes.fr)

Téléphone : 06 63 02 15 08

**A lire attentivement  
avant toute réservation**



## Que se passe t-il si la météo ne nous permet pas de venir vous Chercher à Molène ?

Les prévisions météorologiques nous permettent aujourd'hui d'avoir une idée assez précise du temps environ 48 heures à l'avance ; si jamais il existe un risque de ne pas pouvoir traverser de Quéménéès à Molène, nous vous préviendrons et analyserons ensemble la situation et les solutions de repli.

Pensez à nous indiquer un numéro de téléphone auquel on pourra vous joindre dans les 48 heures qui précèdent votre séjour chez nous et un numéro de portable.

Si le séjour ne s'annonce vraiment pas possible, nous vous remboursons les arrhes versées.

## Que peut-on faire pendant notre séjour ?

Des dizaines de choses ... ou rien !

Vous pourrez déjà faire le tour de l'île et de son Ledenez et cela peut déjà vous prendre la journée en marchant tranquillement ; nous vous ferons aussi visiter la ferme et ses installations (eau, énergie).

**Attention :** nous n'organisons pas d'activités dans la journée. Chacun doit occuper lui-même sa journée.

Nous mettons à votre disposition du matériel d'observation (jumelles, longue-vue), du matériel de pêche à la ligne (le record étant un bar de 64 cm), une bibliothèque, des seaux et des pelles pour ceux qui préfèrent les châteaux de sable ...

Mais n'oubliez pas que vous venez avant tout sur une exploitation agricole, et que l'accueil en chambre d'hôte n'est qu'une partie de l'activité de la ferme puisque notre principale activité est la production de (délicieuses) pommes de terre. Dans la journée, en dehors des moments des repas, nous ne pourrions pas rester avec vous pour vous faire découvrir l'île ; par contre, lorsque vous rentrerez de vos promenades et que nous nous retrouverons pour les repas, nous serons là pour vous aider à mettre un nom sur ce que vous avez observé, ou éventuellement vous expliquer tel ou tel phénomène.

Avant d'effectuer votre réservation, demandez vous bien si vous ne risquez pas de vous ennuyer pendant ces trois jours sur l'île ; si vous aimez lire, observer la nature, si vous pratiquez la peinture ou la photographie, cela ne vous posera certainement aucun soucis, mais dans le cas contraire, il vaut mieux reporter votre séjour à une date ultérieure que de risquer de gâcher votre séjour parce que vous n'étiez pas prêt.

## Les réservations se font par Internet : [www.iledequemenes.fr](http://www.iledequemenes.fr)

### Pour les pêcheurs ...

Nous n'organisons pas de sorties en bateau pour aller à la pêche, mais à marée haute, vous pouvez tenter de pêcher le bar depuis le bord. Nous mettons à votre disposition canne à pêche et leurre si vous souhaitez tenter votre chance. Le record est un bar de 64 cm pêché en 2008 par un néophyte ... tout est possible ! Pour les amateurs de pêche à pied, l'estran de Quéménéès est un estran rocheux, aussi, vous ne trouverez ni coques, ni palourdes ni couteaux. Vous pourrez par contre aller à la pêche aux ormeaux (interdite en juillet et août), aux étrilles, ou aux berniques. Il n'y a que quelques bigorneaux et peu de crevettes.

Nous avons ouvert deux séjours spéciaux pour les grandes marées d'avril :

- du mercredi 31 mars au vendredi 2 avril 2010 (coefficient de 107 le jeudi 1 avril, et ce n'est pas une blague)
- du mardi 27 au jeudi 29 avril 2010 (coefficient de 100 mercredi et jeudi)

Vous pouvez consulter les horaires de marée de Brest sur le site <http://maree.frbateaux.net/82>

## Les chambres d'hôtes

Nous avons trois chambres qui nous permettent d'accueillir au maximum 10 personnes. 2 chambres de 2 à 4 personnes et une chambre pour une à deux personnes. Nous pouvons ajouter un lit bébé si nécessaire. L'accueil des hôtes se fait dans la maison principale tandis que nous habitons dans une maison à côté.

Au rez-de-chaussée de la maison d'hôtes, vous trouverez le séjour / salle à manger avec cheminée à feu de bois, la cuisine, les toilettes sèches, et une première chambre pouvant accueillir une à deux personnes. Elle est équipée d'un grand lit, d'un bureau et d'un meuble de rangement.

Au premier étage se trouvent deux grandes chambres de deux à quatre personnes. Chacune est équipée d'un lit double et de deux lits simples, d'un coffre et d'une table basse. La salle de bains se trouve également au premier étage ; elle est équipée d'une douche et d'un lavabo.

**Attention :** Il n'y a qu'une salle de bains et des toilettes communes pour les trois chambres.

Toute la ferme est alimentée en énergie grâce à un système d'énergies renouvelables : une éolienne et des panneaux solaires. Pour l'eau, nous récupérons l'eau de pluie et utilisons également un puits. L'eau chaude est fournie par un chauffe eau solaire. Nous accédons à Internet grâce à une liaison par le réseau des téléphones portables.



## Les réservations se font par Internet : [www.iledequemenes.fr](http://www.iledequemenes.fr)

### Les tarifs 2010

		1 Adulte	2 Adultes	1 Adulte + 2 Enfants	3 Adultes	4 Adultes	2 Adultes + 1 enfant	2 Adultes + 2 Enfants
Grande Chambre	Haute saison (juin à septembre)	-	425 €	446 €	535 €	640 €	498 €	567 €
	Basse saison	-	357 €	399 €	472 €	577 €	435 €	498 €
Petite Chambre	Haute saison (juin à septembre)	320€	404 €	-	-	-	-	-
	Basse saison	257 €	336 €	-	-	-	-	-

Ce tarif comprend :La location de la chambre pendant deux nuits, la pension complète avec les boissons, la visite commentée de la ferme, la prise en charge à Molène, le prêt de matériel de découverte (jumelles, cannes à pêche, documentation, bibliothèque...), le prêt de matériel pour enfants (lit parapluie, chaise haute, jeux), les draps et les serviettes de toilette, la taxe de séjour.

**Attention :** en avril, mai et juin, c'est la période de nidification. Certaines parties de l'île ne seront pas accessibles au public afin de laisser les oiseaux nicher tranquillement.

Nous souhaitons attirer votre attention sur le fait que les trois chambres, la salle de bains, la salle à manger, les toilettes et la cuisine se trouvent dans la même maison. Aussi, pour que le séjour soit le plus agréable pour tous, et que chaque hôte puisse profiter pleinement du calme de l'île. **nous demandons à chacun de respecter les règles de bonne conduite, de discrétion et de respect des autres.**

## Dates de séjours - fermeture hivernale :

Nous ouvrons la chambre d'hôtes d'avril à octobre, car en dehors de cette période, les conditions de navigation entre Molène et Quéménéès sont trop difficiles. Tous les séjours ont une durée minimum de deux nuits. En haute saison, vous pouvez cumuler deux séjours afin de rester 6 jours sur l'île. Vous trouverez ci-dessous les dates des séjours que nous vous proposons :

En avril (basse saison) : Du 3 au 5, du 9 au 11, du 16 au 18, du 23 au 25, du 27 au 29.

En mai (basse saison) : du 30 avril au 2 mai, du 7 au 9, du 14 au 16, du 21 au 23, du 28 au 30.

En juin (haute saison) : du 3 au 5, du 7 au 9, du 10 au 12, du 14 au 16, du 17 au 19, du 21 au 23, du 24 au 26, du 28 au 30.

En juillet (haute saison) : du 1 au 3, du 5 au 7, du 8 au 10, du 12 au 14, du 15 au 17, du 19 au 21, du 22 au 24, du 26 au 28.

En août (haute saison) : du 2 au 4, du 5 au 7, du 9 au 11, du 12 au 14, du 16 au 18, du 19 au 21, du 23 au 25, du 26 au 28.

En septembre (haute saison) : du 2 au 4, du 6 au 8, du 9 au 11, du 13 au 15, du 16 au 18, du 20 au 22, du 23 au 25, du 27 au 29.

En octobre (basse saison) : du 1 au 3, du 8 au 10, du 15 au 17, du 22 au 24, du 27 au 29, du 30 au 1 novembre.

Nous fermons ensuite pour tout l'hiver et ne rouvrons qu'en avril 2011.

**Attention : en avril, mai et juin, c'est la période de nidification. Certaines parties de l'île ne seront pas accessibles au public afin de laisser les oiseaux nicher tranquillement.**

## Peut-on venir avec des enfants ?

Vous pouvez bien sûr venir avec vos enfants, même les plus jeunes. Ne vous inquiétez pas pour le trajet en bateau, ce sont en général eux qui ont le moins peur et nous avons des gilets de sauvetage adaptés pour les petits. Nous mettons à votre disposition un lit parapluie, une chaise haute et quelques jeux.

## Peut-on emmener son animal de compagnie ?

Non, en raison de la faune sauvage présente sur l'île et des animaux de la ferme vivant en liberté, les animaux de compagnie ne sont pas autorisés à vous accompagner pendant votre séjour.

## Sommes-nous heureux ?

Oui !

Les réservations se font par Internet : [www.iledequemenes.fr](http://www.iledequemenes.fr)

## Comment fait-on pour aller Quéménéès ?

Nous venons vous chercher avec notre bateau à l'île de Molène.

Pour vous rendre à Molène, vous utiliserez les lignes régulières de la compagnie maritime Penn ar bed [www.pennarbed.fr](http://www.pennarbed.fr) 02 98 80 80 80 soit au départ de Brest, soit au départ du Conquet.

Brest : aéroport de Brest-guipavas, gare SNCF de Brest, voie express N12 Rennes-Brest ou N165 Nantes-Brest

Le Conquet : une demi-heure de route après Brest, liaisons en bus sur [www.viaoo29.fr](http://www.viaoo29.fr)

**Attention :** nous utilisons un bateau de 7 mètres pour effectuer le trajet entre Molène et Quéménéès ; ce trajet d'un peu moins d'une demi-heure peut être agité même à la belle saison en raison du vent et du courant. Si vous avez des problèmes de dos ou de mobilité, soyez conscients que cela peut être difficile. D'autre part, à marée basse, il vous faudra marcher dans les rochers couverts d'algues et dans l'eau pour embarquer ou débarquer du bateau.



## Combien de temps dure la traversée jusque Quéménéès ?

Au départ de Brest, comptez deux heures pour atteindre Molène, 45 minutes depuis Le Conquet. Il faudra ensuite un peu moins d'une demi-heure pour arriver sur Quéménéès. Attention : à marée basse, il faut mettre les pieds dans l'eau pour débarquer sur Quéménéès.

## Qui s'occupe de l'organisation du transport ?

Vous devez impérativement réserver vos billets de bateau entre le continent et Molène auprès de la compagnie maritime Penn ar bed soit par Internet [www.pennarbed.fr](http://www.pennarbed.fr), soit par téléphone 02 98 80 80 80.

Nous n'avons pas encore les horaires pour 2010, mais grosso modo, comptez sur un départ vers 08h30 de Brest ou 09h45 du Conquet pour Molène, et un retour vers 17h30 de Molène pour le continent. Dès que les horaires 2010 seront définis, nous vous préviendrons de l'heure à laquelle nous nous retrouverons sur le port de Molène.

## Où puis-je garer ma voiture ?

Si vous partez de Brest : vous pourrez vous garer directement sur le port de commerce près de la gare maritime, où les places sont gratuites mais limitées, surtout en saison. L'idéal étant d'arriver la veille et de passer une nuit sur Brest (l'hôtel le plus proche de l'embarquement est l'hôtel des gens de mer [www.lesgensdemer.fr](http://www.lesgensdemer.fr) 02 98 46 07 40)

Si vous partez du Conquet : il y a quelques places devant la gare maritime, mais qui sont rapidement occupées, surtout en saison, et la ville est en zone bleue (stationnement limité à deux heures). En saison, vous avez un parking à l'entrée du Conquet qui est payant et une navette vous emmène ensuite jusqu'au port. Il y a aussi possibilité de faire garder sa voiture. Pour plus d'infos, vous pouvez contacter soit la gare maritime 02 98 80 80 80 ou l'office du tourisme du Conquet 02 98 89 11 31.

## Que doit-on emmener dans son sac ?

- Une paire de bottes, une paire de chaussures de marche, une paire de chaussons.
- Une tenue chaude complète et un rechange + une tenue plus fraîche
- Une veste imperméable.

Les serviettes de toilette sont fournies.